



COMMUNE DE MOUCHAMPS

---

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2021

---

L'an deux mille vingt-et-un le 16 février à 19 heures, les membres du conseil municipal de la commune de MOUCHAMPS se sont réunis dans la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément à l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Sont présents :

Monsieur Patrick MANDIN : Maire

Monsieur Jean-Michel LUMEAU : Premier Adjoint

Madame Sabine LOIZEAU, Monsieur Jean-Pierre DROILLARD, Madame Nathalie GODARD, Monsieur Mathieu GOBIN : Adjoints

Madame Sophie SIONNEAU, Monsieur François ALBERT : conseillers délégués

Monsieur Jean-Yves BODET, Monsieur Alain BOS, Madame Mathilde BOUILLET, Madame Laetitia BRIDONNEAU, Madame Marie-Anne BRISARD, Monsieur Guillaume BROSSET, Madame Nicole CHATAIGNER, Monsieur Maxime GROLLEAU, Madame Annabelle LOISEAU, Madame Magali MARTINEZ-MARTINEZ, Monsieur Cyril ROUTCHENKO, Madame Bérénice TREILLARD : Conseillers Municipaux

A donné procuration : Monsieur Frédéric AUCLAIR à Monsieur Patrick MANDIN

Excusés : Madame Amélie SUREAU, Monsieur Aurélien CAILLEAUD

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne Monsieur Cyril ROUTCHENKO comme secrétaire de séance.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021

En application de l'article 30 du règlement intérieur du Conseil Municipal, le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2021 est soumis à la signature des Conseillers Municipaux.

DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal prend acte des décisions du mois de mai, prises par Monsieur le Maire, en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales.

**Pour les concessions**

Date de la décision	Cimetière concerné	Nom et prénom du concessionnaire	Durée de la concession	Montant de la concession TTC	Commentaires éventuels
29/01/2021	La Chaussée	POLETTO Emilie	30 ans	675 €	Columbarium
05/02/2021	Les Ballières	GUERTON Françoise	30 ans	198 €	Concession

**Droit de préemption**

N° de la décision	Date	Parcelles concernées	Situation géographique	Vendeur	Acquéreur	Commentaires éventuels
21/DIA/02/006	03/02/2021	YV 979 et 980	13 rue des Champs de Bertin	MANDIN Joël	DRAPEAU BLANCHARD	pas de préemption

PRESENTATION DU PLUIH PAR AYMERIC COLETTA RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

DEBAT PADD (PROJET D'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE)

**1°) ENVIRONNEMENT : PROJET PHOTOVOLTAIQUE SUR LE BATIMENT DES SERVICES TECHNIQUES : CHOIX DU PRESTATAIRE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (17 pour, 5 contre),

DECIDE

Article 1 : de valider le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des services techniques

Article 2 : de demander des informations complémentaires aux prestataires

Article 3 : de reporter la décision du choix du prestataire à une séance ultérieure

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le maire  
Monsieur Patrick MANDIN

Le secrétaire  
Monsieur Cyril ROUTCHENKO

Les Elus Municipaux,  
présents à la fin de la séance du 16 FEVRIER 2021

Patrick MANDIN		Laëtitia BRIDONNEAU	
Jean-Michel LUMEAU		Marie-Anne BRISARD	
Sabine LOIZEAU		Guillaume BROSSET	
Jean-Pierre DROILLARD		Nicole CHATAIGNER	
Nathalie GODARD		Maxime GROLLEAU	
Mathieu GOBIN		Annabelle LOISEAU	
François ALBERT		Magali MARTINEZ	
Sophie SIONNEAU		Cyril ROUTCHENKO	
Jean-Yves BODET		Bérénice TREILLARD	
Alain BOS			
Mathilde BOUILLET			